Centres sociaux
Développement social local
Accueil jeunes enfants
CPNEF

N°1 - Avril 2008

OBSERVATOIRE EMPLOI FORMATION

QUI SONT LES ANIMATEURS ?

ET AILLEURS …

Béatrice THIPHAINE, Chargée d'études de l'Observatoire

Le document suivant est le premier numéro d'une série d'études comparatives entre les conditions d'emploi et d'accès à la formation continue des salariés de notre branche et celles des salariés des branches voisines et de l'ensemble des salariés français.
L'initiative de publier cet outil est née de la volonté de la CPNEF de pouvoir comparer les pratiques de la branche à celles des autres, de se positionner dans le paysage national de l'emploi, de connaître ses spécificités, et ses points concordants avec les autres branches de l'économie sociale, mais également des secteurs public et privé.
Le premier thème choisi par le comité de pilotage de l'Observatoire est celui des animateurs, et plus particulièrement de leurs spécificités démographiques.
Lors des prochains numéros, nous nous intéresserons à d'autres approches de ce thème, comme par exemple les conditions de travail des animateurs, ou leur niveau de diplôme et leur accès aux formations continues.

Les contours du métier d'animateurs sont flous, les domaines d'intervention multiples, et il semble difficile simplement de comptabiliser les animateurs socioculturels. Pourtant les résultats de diverses études semblent confirmer qu'ils constituent une population homogène au moins au regard des critères démographiques.

Le métier d'animateur et ses champs d'intervention

Il est difficile d'avoir une vision précise du métier d'animateur car:
- L'animation est une activité récente
- L'exercice du métier peut se faire avec ou sans une formation diplômante
- Le résultat du travail de l'animateur (création du lien social) est abstrait pour une personne extérieure
- La reconnaissance sociale du métier ne semble pas aller de soi

On peut toutefois parler d'un métier d'animateur dans la mesure où il fait référence à une activité spécifique, et à un apprentissage long (par une formation ou l'expérience).

La multitude des champs d'intervention accentue le manque de visibilité. La liste non exhaustive des secteurs qui emploient des animateurs en atteste:
- Les collectivités locales
- Les hébergements touristiques
- Les MJC
- Les associations sportives
- Les centres sociaux et socioculturels
- Les crèches et garderies d'enfants
- Les structures d'accueil des personnes âgées …

Combien sont les animateurs socioculturels?

On estime qu'en 2006, 34 000 animateurs ont travaillé dans une association de **notre branche**[1], dont plus d'un tiers considéré comme « animateurs occasionnels[2]» et environ **22 000 considérés comme « animateurs permanents ».**

Il est difficile de comptabiliser les animateurs professionnels en France. En 1991 déjà, Francine Labadie[3] constatait le manque de données fournies par la statistique publique sur le secteur associatif.

La branche de l'animation, voisine de la notre, comptabilisait en 2005[4], 110000 contrats de travail dans la famille animation (qui regroupe 78% des emplois de cette branche).
En 2007, Francis Lebon[5] recense un grand nombre de sources bibliographiques qui dénombrent les animateurs selon des définitions très différentes : les estimations varient de 20 000 à 200 000 animateurs en France !
L'auteur s'est quant à lui appuyé sur l'enquête Emploi de l'INSEE et dénombre ainsi **110 000 animateurs socioculturels et de loisirs en France**.

[1] *Qu'est-ce que le métier d'animateur dans notre branche ?* septembre 2007, CPNEF branche des centres sociaux, établissements d'accueil de jeunes enfants, associations de développement social local.
[2] Accompagnateurs scolaires, animateurs en CDD des centres de loisirs, camps ou grandes vacances, … On emploiera le terme de « permanents » par opposition à ce groupe d'animateurs « occasionnels ».
[3] Francine Labadie, *L'emploi dans la branche professionnelle de l'animation socioculturelle au 31/12/1990*, ministère Jeunesse et Sports / OPA, novembre 1991.
[4] *Synthèse de l'enquête Emploi-Formation 2005*, Lettre d'information de la CPNEF animation
[5] Francis Lebon, *Les animateurs socioculturels et de loisirs : morphologie d'un groupe professionnel*, INJEP, 2007

QUI SONT LES ANIMATEURS ?

ET AILLEURS ...

Il ne faut pas déduire de l'estimation précédente que les associations de notre branche emploient 1/5 des animateurs français. En effet :

- L'INSEE s'appuie sur les déclarations des salariés, alors que nous travaillons à partir des déclarations des associations employeurs. Ainsi, un salarié qui a travaillé régulièrement sur l'année, même à temps partiel, pourra être considéré pour nous comme animateur, mais, s'il est par exemple étudiant et se déclare comme tel dans l'enquête emploi, il ne sera pas comptabilisé par l'INSEE en tant qu'animateur.
- Si un salarié a travaillé pour deux associations différentes au cours de l'année, il sera comptabilisé 2 fois par notre branche[6], mais une seule fois par l'INSEE.

[6] Nous n'avons pas la possibilité d'identifier les salariés d'une association à l'autre. Nous savons par ailleurs que 25% des salariés à temps partiels complète leur temps de travail par un deuxième emploi (sans préciser si l'employeur appartient à la branche).

Un groupe professionnel jeune

L'âge moyen des animateurs « permanents » de notre branche est équivalent à l'âge moyen de l'ensemble des animateurs français[7] (moyenne de 33 ans).

Age des animateurs	Branche des centres sociaux "animateurs permanents"	Données nationales (enquête emploi)
15-24 ans	29%	28%
25-34 ans	44%	43%
35 ans et +	27%	29%
Ensemble	33 ans	33 ans

La répartition par âge des animateurs de la branche est également très proche de celle de l'ensemble des animateurs français.

[7] Il s'agit des résultats de l'exploitation de l'enquête emploi réalisé par Francis Lebon.

Un turn over important

Les départs en retraite, qui constituent une source d'inquiétude dans beaucoup de secteur, concernent peu les postes d'animateurs.

Non seulement les animateurs sont jeunes, mais ils restent également peu de temps chez le même employeur. **L'ancienneté moyenne dans l'entreprise était de 4,2 ans en 2002 chez les animateurs français , et de 3 ans chez les animateurs « permanents » de la branche.** Même si l'ancienneté augmente avec l'âge, elle reste faible même pour les animateurs les plus âgés : dans la branche, en 2006, elle passe de 1 an pour les animateurs de moins de 25 ans à 6 ans chez les animateurs de 40 ans et plus.

Un groupe professionnel féminin

Parmi les animateurs de notre branche 70% sont des femmes.
Même si certains secteurs sont plus féminisés que d'autres (de 67% de femmes chez les « directeurs d'accueil de loisirs sans hébergement » à 77% de femmes parmi les animateurs « adultes / insertion »), les postes d'animateurs de notre branche restent occupés principalement par des femmes.

La situation est identique dans les branches et les secteurs voisins.
Selon l'exploitation de l'enquête emploi réalisée par Francis Lebon , 71% des animateurs en France sont des femmes.

Un groupe professionnel homogène

Une étude de la branche professionnelle de l'animation sur les animateurs socioculturels d'Île-de-France en 1999 les décrit comme des salariés jeunes (âge médian de 32 ans) et féminisés (64% de femmes).
S'il est difficile de comptabiliser les animateurs, et même de définir clairement l'appartenance à un groupe professionnel, nous constatons que le profil démographique varie très peu d'une branche à l'autre, et d'un point de vue régional ou national.
Ce qu'on pouvait considérer comme des spécificités de notre branche se retrouve dans les autres secteurs. L'idée même se développe que ce métier en construction est en train de s'unifier, qu'il tend à devenir de plus en plus social dans l'ensemble des secteurs.